

Sujet : [INTERNET] Fwd: contre le projet implantation aire gens passage gens du voyage la jarne

De : E Renardiere <navicule20@gmail.com>

Date : 20/03/2024 11:38

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

C'est avec stupéfaction que j'apprends par la presse le projet (déjà bien avancé !) de la création de l'aire des gens du voyage.

Vous qui parlez de concertation, je m'étonne de voir ce projet a nouveau mis sur la table (malgré la levée de boucliers de 2017) et je m'interroge sur les relations particulières entre la cda et les élus des communes (Salles sur Mer et La Jarne).

Je souhaite exprimer mon désaccord quand a la réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de La Jarne

Les raisons principales de m'opposer au projet sont les suivantes :

- La taille de l'aire prévue est disproportionnée au regard de la taille des villages voisins (Salles sur Mer , La Jarne)
- Le projet concerne la taille maximum d'aire des gens du voyage ce qui représentera 200 caravanes soit plus de 1000 personnes pour une commune de 2200 personnes)
- Ce projet amènera un état de salubrité déplorable aux alentours de l'implantation.
- Perte de valeur du foncier aux alentours du projet
- Projet limitant le développement économique local (une zone artisanale venant d'être finalisée en face du projet sur la commune de La Jarne)
- Gestion de l'aire au « privé » ce qui signifie désintérêt de la cda pour gérer les futures problématiques.
- Implantations déjà existantes d'autres sites des gens du voyage aux alentours ne faisant qu'augmenter la capacité des gens du voyage et les problématiques déjà connues

Nulle doute que un collectif se battra comme il l'a fait en 2017 pour prouver que la cda a orchestré en toute discrétion avec un conseil communautaire dont certains élus sont absents durant le vote et donne pouvoir à un représentant de la cda .

Je m'oppose comme beaucoup d'habitants a ce projet consistant a imposer aux communes environnantes ce que les communes touristiques ne veulent surtout pas près de leur commune !

M Eric Pascaud